**Compte-rendu**

**Réunion du conseil municipal du 08 juin 2018**

----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------L’an deux mil dix-huit, le 08 juin, le Conseil municipal s’est réuni sous la Présidence du Maire, M. DOMINGUEZ José

Présents : AUBRY Maurice-BAILLON Christian-CONTRERAS Florence-DELINOTTE Jean-Charles-DEVAUX Eric

DOMINGUEZ David-GOULET Stéphane-LEBRUN Dominique-PECHEUX Aurore-PIRES Anabela-PRUVOST Danièle

Excusée : DE ANTONIO Sandrine-

Absents : HURLAIN Michaël- MANGAS Ismaël

Secrétaire de séance : Christian BAILLON

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Ordre du jour** :

* Recrutement d’agent non titulaire à temps partiel en remplacement de la secrétaire générale
* Dénomination de la Place Ouest, rive Nord de la Rue Bancelin
* Etablissement d’une servitude de passage sur un terrain communal
* Questions diverses

CR du 16/4/2018 pas d’observation → approuvé à l’unanimité

**Recrutement d’un agent non titulaire à temps partiel**

Proposition de recrutement par la commune des Islettes à temps partiel ½ jour / semaine à compter du 01 juillet puis à temps plein en novembre et en décembre.

Mme Florence CONTRERAS secrétaire de Mairie dans d’autres communes est candidate à ce poste.

Elle présente sa situation actuelle en tant que secrétaire de Mairie et précise, comme la règlementation le lui impose, qu’elle démissionnera de son mandat de conseillère municipale avant sa prise de fonction

* Accord à l’unanimité du CM

**Dénomination de la petite place**

Proposition du maire : « Place Germaine TALLOIS », en reconnaissance du legs fait à la commune pour y installer les services de la Mairie. La commune assure l’entretien de la chapelle funéraire de la famille au cimetière des Islettes.

Aucune autre proposition n’étant formulée la proposition est adoptée à l’unanimité.

**Servitude de passage à Broda :**

Dans le parc où se situe la cheminée

L’accès à la parcelle vendue à M. GOBERT (A 609) nécessite de passer sur la partie où est implanté l’abri, et qui reste la propriété de la commune.

La vente est conditionnée par la servitude de passage.

Il est demandé unanimement que l’entretien de l’accès soit pris en charge par le propriétaire de la parcelle A 609 ainsi que la remise en état en cas de dégâts.

La création de la servitude de passage est acceptée à l’unanimité.

**Questions Diverses :**

**Point sur les déchets ménagers**

Nouvelle organisation 12 levées/an avec poubelle dès le 1 juillet prochain.

Le coût de ces 12 levées est estimé à 70 à 80 Euros. Chaque levée supplémentaire coûtera entre 3 et 4 Euros. Les passages du véhicule sont maintenus chaque lundi.

**Point sur la future rentrée scolaire**

87 enfants prévus 91 en 2017 dont 22 petits et moyens dans une classe, 19 grande section et CP,

17 CE1 et CE2, 29 CM1 et CM2. Une classe sera supprimée à la prochaine rentrée.

Semaine de 4 jours.

**Demande de raccordement électrique de M.LOSSER au chemin du Roy**

ERDF proposait un passage en souterrain alors que la voie vient d’être refaite. Finalement, ERDF a accepté un passage en aérien afin de ne pas endommager la chaussée. Le demandeur est évidemment le payeur.

**Fibre optique**

Passage par la rue des Prés pour desservir Florent en Argonne.

Antenne à créer entre RD3 et la salle Dominique VIGOUR qui sera sûrement subventionnée

**Réfection des trottoirs :**

Cela sera programmé en fonction des priorités dictées par les disponibilités financières de la commune.

**Programme fauchage**

Les agents assurent en fonction de la météo, ce qui n’est pas simple actuellement.

**Chantier de la salle Dominique VIGOUR**

Les travaux viennent de commencer avec un mois de retard sur le calendrier prévu.

La séance est levée à 20 h 10

Le secrétaire de séance

C. BAILLON